

la hauteur de la rue Lanterne la porte, dite de la Lanterne, démolie d'abord par le Consulat ; c'est donc au nord de cette porte qu'on commença à aliéner des terrains ou *pyes*, puis on y construisit des maisons et plus tard la Boucherie dite des Terreaux.

Françoise de Clermont, fille de Jeanne de Poitiers, sœur de la duchesse de Valentinois, était alors abbesse. Elle usa avec succès du crédit qu'elle pouvait avoir par sa tante, et obtint d'Henri II plusieurs faveurs et de l'argent pour ses constructions. Diane de Poitiers écrivit même au Consulat la lettre suivante qui mit fin à la question de directe :

« A Messieurs les échevins et conseillers de la ville de Lyon, à Lyon.

« Messieurs, j'ay entendu par ma nièce de Saint-Pierre, comme il y a quelque temps que pour agrandir les fossez de votre ville, vous auriez prins quelques maisons et jardins sur les fossez de la Lanterne qui estoient de la directe et censive de son monastère de Saint-Pierre pour convertir en fossez et que despuys le Roy auroit fait faire les murailles et fossez pour la deffense de la ville beaucoup plus hault vers S. Sebastien, à raison de quoy à présent les dictz vieulx murs et fossez de la Lanterne ne servent de riens, et pour ce que voullez abbatre lesdites murailles et combler lesd. fosséz et les abe-neviser et bailler à rente à des particuliers, et que j'oy esté advertie que lad. muraille que voullez abbatre est bien près de celle de la d. abbaye de Saint-Pierre, et n'y a qu'une petite ruelle entre deulx, et que estant la votre abbatue, celle du d. monastère demeurera bien foible pour respondre aux passages, vents et pluyes, et pour ce, je vous ay bien voulu priez bien fort, d'autant qu'il me semble estre fort raisonnable, ou de leur bailler ladite